DIX-HUITIÈME ANNÉE. — N° 416. 1er Mai 1914 LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

LES ETATS PARAPSYCHIQUES

par E. BOIRAC

On sait l'importance que Charcot et l'école de la Salpêtrière attribuaient à la notion des différents états hypnotiques, et bien que la prédominance croissante des doctrines adverses de l'Ecole de Nancy l'ait singulièrement atténuée, dans l'opinion du monde médical contemporain, on peut se demander si cette notion, dûment précisée et généralisée, ne demeure pas quand même un des principes directeurs auxquels doivent nécessairement avoir recours tous ceux qui se préoccupent de faire rentrer l'étude des phénomènes parapsychiques (ou, ce qui revient au même, des phénomènes psychiques entendus au sens le plus large) dans le domaine de la science positive.

Charcot semble être parti de cette idée que l'hypnotisme — ou l'hypnose, comme on voudra l'appeler — constitue un état particulier, *sui generis*, du système nerveux et de l'organisme humain tout entier, provoqué par certains agents ou certaines manœuvres et qui, une fois qu'il existe et aussi longtemps qu'il dure, est défini par un certain nombre de caractères plus ou moins étroitement liés entre eux. Cet état diffère de l'état de veille, de ce que nous nommons l'état normal, et aussi de l'état de sommeil, bien qu'il participe à certains égards des caractères de l'un et de l'autre. Il est lui-même susceptible de revêtir différentes formes qui peuvent être considérées comme autant d'états hypnotiques secondaires, ayant chacun leurs excitateurs spéciaux et leurs caractéristiques spéciales, mais dépendant évidemment de conditions communes et se substituant les unes aux autres avec une certaine facilité. Les principales de ces formes sont au nombre de trois : la catalepsie, le somnambulisme et la léthargie. Elles peuvent d'ailleurs se présenter spontanément, au cours de certaines maladies, ou sous l'influence de certains agents physiques, comme on peut aussi les faire apparaître artificiellement et d'une façon en quelque sorte expérimentale. C'est même à l'hypnose ainsi produite, à l'hypnose expérimentale ou artificielle, que l'usage semble surtout réserver le nom d'hypnotisme.

Réduite à ces termes, la théorie de l'Ecole de la Salpêtrière nous semble être un simple exposé des faits, tels qu'ils se révèlent à notre observation, et les objections qu'on lui adresse d'ordinaire ne l'atteignent pas, croyons-nous. Le tort de Charcot a été de prétendre que l'hypnose provoquée reçoit toujours et nécessairement une de ces trois formes nettement tranchées : catalepsie, somnambulisme ou léthargie, alors qu'il existe souvent des formes frustes, intermédiaires, qui ne rentrent complètement dans aucun de ces trois types classiques ; un tort plus grave encore a été de se croire en possession de lois quasi-mathématiques formulant les conditions déterminantes des différents états hypnotiques et l'ordre dans lequel ils se succèdent invariablement les uns aux autres. Sur ces deux points la critique de l'Ecole de Nancy nous paraît avoir victorieusement établi l'erreur de l'Ecole de la Salpêtrière, mais il n'en reste pas moins vrai, premièrement que l'hypnose constitue un état spécial, distinct de l'état de veille normale tout comme celui-ci est distinct du sommeil ; deuxièmement, que la catalepsie, le somnambulisme et la léthargie, de quelque façon d'ailleurs qu'ils se produi-

sent, nous présentent trois modalités distinctes de l'hypnose répondant à trois types suffisamment définis et constants.

Pour contester cette double affirmation, il faudrait pousser le paradoxe jusqu'à soutenir qu'un homme hypnotisé, incapable de penser et d'agir par lui-même, dont les sens sont presque entièrement fermés à la plupart des impressions extérieures et qu'une volonté étrangère meut comme un véritable automate, est en réalité dans le même état qu'un homme en pleine possession de toutes ses facultés physiques et mentales, ou encore qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les poses rigides du cataleptique, les libres mouvements du somnambule et la complète résolution musculaire du léthargique. Autant soutenir l'identité de la veille et du sommeil ou de la nuit et du jour.

Il est vrai que d'un point de vue philosophique, sinon scientifique, on peut prétendre que toutes choses dans la nature se continuent insensiblement et se confondent les unes dans les autres, de telle sorte que toutes les séparations, toutes les distinctions que nous mettons entre elles sont nécessairement plus ou moins relatives, arbitraires, artificielles. Qui pourra dire exactement où finit dans le spectre solaire telle couleur, violet, bleu, vert, jaune, orange, rouge, et où commence la couleur suivante ? Les anciens connaissaient déjà cette façon de raisonner, et ils l'appelaient l'argument du chauve ou l'argument du monceau. Voici une tête couverte d'une épaisse chevelure ; j'arrache un cheveu, puis un autre, puis un autre encore : à quel moment pourrais-je dire que la tête est devenue chauve ? Un grain de blé ne fait pas sans doute un monceau ; ni deux grains de blé, ni trois, ni quatre. Combien faut-il donc de grains de blé pour faire un monceau ? De même, quand un homme s'endort, il est impossible d'indiquer à quel moment précis le sommeil a remplacé la veille ; et d'une manière générale, entre deux états extrêmes, on peut toujours imaginer une infinité d'états intermédiaires par lesquels s'opère le passage d'un de ces extrêmes à l'autre. Mais tous ces raisonnements spécieux auxquels conviendrait peut-être assez justement la qualification de sophismes, n'empêchent pas qu'il y a dans la nature des différences tranchées, et même des oppositions irréductibles, qui nous crèvent pour ainsi dire les yeux et dont nous sommes bien forcés de tenir compte si nous voulons-y voir clair dans nos pensées et surtout si nous voulons adapter notre pratique au monde réel.

La question qui nous occupe en ce moment à propos de l'hypnose est d'ailleurs d'ordre très général et se retrouve, sous d'autres formes, dans toutes ou presque toutes les branches de la science. C'est ainsi que la physique admet trois états différents des corps ou de la matière, l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux, dont chacun est caractérisé par un ensemble défini de propriétés. A ces trois états, les recherches de la science en ajouteront peut-être un quatrième : William Crookes a en effet parlé d'un quatrième état de la matière qu'il a dénommé l'état radiant, et on peut même supposer que la liste des états possibles de la matière en contient d'autres encore. Il y a aussi très certainement entre l'état solide et l'état liquide, entre l'état liquide et l'état gazeux une certaine marge intermédiaire où ces différents états se touchent, se continuent, se confondent. Mais tout ceci accordé, il n'en faut pas moins reconnaître que la distinction des trois états, solide, liquide et gazeux est une des bases indispensables de la physique. La chimie, la biologie, etc., donneraient lieu très certainement à des considérations analogues.

Nous n'avons jusqu'ici envisagé la notion d'*état* que dans son rapport avec l'hypnose. Mais l'hypnose n'est elle-même qu'une espèce d'un genre plus étendu, le genre des phénomènes parapsychiques. Il convient donc de généraliser cette notion pour l'appliquer à tous les phénomènes. En d'autres termes, nous devons admettre qu'il existe en puissance dans le système nerveux et l'organisme des êtres humains un certain nombre d'états plus ou moins nettement caractérisés, qui, une fois qu'ils sont actualisés, rendent possibles des phénomènes parapsychiques de diverses sortes. Ce sont ces différents états qu'il s'agirait avant tout de déterminer et d'étudier si l'on veut que la « psychologie inconnue » repose désormais sur de solides assises.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer quelques-uns d'entre eux.

Les phénomènes que l'on observe au cours des séances de spiritisme peuvent-ils se ramener entièrement aux phénomènes d'hypnotisme ? C'est là un problème très obscur, qui est encore bien loin de sa solution ; mais sans affirmer l'identité des deux états, il est permis de signaler de grandes analogies entre la *trance* des médiums et l'*hypnose* des sujets. De même que les différents phénomènes hypnotiques n'apparaissent chez ces derniers que lorsqu'ils ont été mis par des moyens appropriés dans un certain état particulier, de même, semble-t–il, les facultés spéciales des médiums ne se manifestent que lorsqu'ils sont entrés eux aussi dans un état qui n'est certainement pas leur état normal, entendons par là celui qu'on observe chez eux dans la vie habituelle, en dehors des séances spiritiques. Chez beaucoup d'entre eux cet état est nettement apparent et ressemble beaucoup au somnambulisme ; chez d'autres il est latent et, pour ainsi dire, *larvé* ; mais nous savons qu'il en est parfois de même de l'hypnose somnambulique. Un sujet peut avoir toutes les apparences d'un individu parfaitement éveillé, en état tout à fait normal, et cependant, si on cherche bien, on finit bien par reconnaître, à tel ou tel signe, qu'il est en réalité dans ce qu'on a parfois appelé un « état second ».

Pareillement, sous l'influence de très vives excitations physiques et mentales, on voit se produire chez certains individus des états singuliers qui paraissent bien rentrer dans la catégorie de ceux dont nous nous occupons ici. Par des mouvements et des cris indéfiniment répétés les Aissaouas arrivent, dit-on, à mettre leur système nerveux dans un tel état d'insensibilité qu'ils peuvent supporter impunément des brûlures, des blessures qui dans d'autres conditions seraient d'une gravité souvent mortelle. Les fakirs de l'Inde doivent, dit-on, à l'emploi de tout un système de moyens ascétiques, jeûnes, exercices respiratoires, etc., le développement de facultés supernormales évidemment lié à un état spécial de leurs nerfs et de leur organisme. L'histoire des camisards des Cévennes, des convulsionnaires du cimetière Saint-Médard, nous montre aussi que l'exaltation religieuse peut produire chez des foules un état générateur des phénomènes parapsychiques les plus extraordinaires et les plus variés. Il serait intéressant à ce point de vue de rechercher dans quelle mesure l'extase, l'inspiration prophétique, etc., qui sont des phénomènes extrêmement fréquents dans l'histoire de toutes les religions peuvent être rapprochés des états précédemment énumérés.

Des causes morbides, encore mal connues, provoquent aussi l'apparition d'états similaires. Les visions de Mahomet s'expliquent, peut-être au moins en partie, par l'épilepsie dont il eut plusieurs fois des attaques. On sait que dans l'épilepsie et peut-être aussi dans quelques autres affections nerveuses, les malades sont sujets à des crises qui peuvent durer des semaines et des mois et même revenir périodiquement, et pendant lesquelles ils vont et viennent, parlent, agissent avec toutes les apparences de l'état normal, sans avoir conscience de leur personnalité habituelle et comme si un autre *moi* avait pris chez eux la place de l'ancien. Le cas a été récemment mis au théâtre (dans la pièce *Le Procureur Haller*). Le Dr Azam, de Bordeaux, a décrit en détail la singulière alternance de deux personnalités distinctes chez une de ses malades, Félida, devenue fameuse dans les annales de la psychologie morbide : il est impossible de comprendre cette alternance si on ne suppose pas que chacune de ces deux personnalités était liée à un état nerveux et organique particulier qui la faisait apparaître ou disparaître en raison de ses propres vicissitudes. Le docteur Pierre Janet (1) rapporte de même l'aventure, entre plusieurs autres, d'un jeune homme qui, sans que rien pût faire prévoir cette fugue, abandonna tout à coup sa famille, ayant complètement oublié tout son passé, chemina de Paris à Melun et au delà, en faisant toutes sortes de métiers et se retrouva finalement trois mois après en Auvergne, en compagnie d'un vieux racommodeur de vaisselle, totalement incapable de se rappeler comment il y était arrivé et tout ce qui s'était passé dans l'intervalle.

Ces exemples suffiront sans doute pour donner une idée de la multiplicité et de la diversité des

(1) *Névroses et idées fixes*, II, p. 256.

états parapsychiques; car nous n'avons pas la prétention d'en faire ici le dénombrement complet ni même d'en essayer la classification. Notre seul objet est de montrer que de tels états existent et de faire comprendre combien il serait intéressant et nécessaire de les soumettre à une étude méthodique.

A notre avis, ceux par lesquels cette étude devrait commencer, ce sont les états hypnotiques proprement dits, attendu que ce sont justement ceux que nous pouvons le plus facilement susciter et modifier à volonté, ceux qui par conséquent se prêtent le mieux à l'application de la méthode expérimentale.

Mais il importe tout d'abord de prévenir une équivoque en grande partie causée par l'imperfection de notre vocabulaire technique. Comme les deux états normaux, habituels, qui se succèdent régulièrement dans la vie de tous les hommes sont la *veille* et le *sommeil*, il en résulte que ces deux états sont devenus pour nous les types, les étalons auxquels instinctivement nous comparons et rapportons tous les autres, et nous nous efforçons toujours de décrire ces derniers par des termes empruntés à la description courante des premiers. C'est ainsi qu'au lieu de considérer tous les états autres que la veille et le sommeil comme constituant un troisième genre, un troisième état, susceptible d'ailleurs de revêtir des formes multiples et diverses, mais qui serait désigné par un terme spécial sans rapport nécessaire avec les idées de veille et de sommeil (1) nous les rapprochons plutôt du sommeil en les désignant par les mots d'hypnose, hypnotisme, somnambulisme etc., etc , qui dérivent de racines grecques et latines se rapportant à l'idée du sommeil. D'un homme en état d'hypnose, on dit couramment qu'il dort, et qu'il s'éveille quand il sort de cet état : hypnotiser quelqu'un ou l'endormir sont deux expressions qu'on emploie indifféremment l'une pour l'autre. De là une tendance générale à envisager l'hypnose comme une espèce de sommeil et par là même à attacher une importance exagérée à ceux de ses caractères par lesquels elle ressemble en effet au sommeil ; de là au contraire, chez quelques-uns, notamment chez les partisans de la doctrine de l'Ecole de Nancy pour lesquels la suggestion ou plutôt la suggestibilité, considérée comme une propriété naturelle, fondamentale, permanente de l'être humain, est la clé de tous les phénomènes hypnotiques et sans doute aussi parapsychiques, une tendance à ôter toute signification et toute valeur aux caractères hypnoïdes de l'hypnose, ceux-ci ne pouvant être que des effets accidentels de la suggestion. Pour ceux qui se placent à ce point de vue, le sommeil hypnotique n'est en réalité que le sommeil naturel provoqué par suggestion ; si l'opérateur n'avait pas cette idée préconçue que son sujet doit dormir et ne lui imposait ou ne lui insinuait lui-même cette idée, tous les phénomènes dits hypnotiques se dérouleraient aussi bien dans l'état de veille. A notre avis, bien des controverses oiseuses, bien des difficultés imaginaires s'évanouissent, dès que l'on s'assure que l'état d'hypnose n'est en réalité ni un état de veille, ni un état de sommeil, mais un troisième état, d'ailleurs multiforme qui réunit dans des proportions variables les caractères du sommeil et les caractères de la veille en y ajoutant d'ailleurs d'autres caractères qui lui sont propres et dont le principal se trouve être justement une suggestibilité anormale certainement très différente, quoi qu'en dise l'Ecole de Nancy, de la suggestibilité normale commune à tous les êtres humains. Il est sans doute fâcheux que le terme d'hypnose, étymologiquement synonyme de sommeil, serve à désigner un état qui n'est pas en réalité un sommeil, mais il est tout aussi fâcheux que le mot de suggestion s'emploie indifféremment pour des faits aussi différents que l'acceptation plus ou moins réfléchie, mais en tout cas facultative, d'un conseil, d'un ordre, d'une autorité et l'obéissance automatique à des impulsions irrésistibles.

En résumé, les différents états par lesquels peut passer le système nerveux de l'être humain constituent selon nous, une sorte de spectre dont les deux couleurs extrêmes sont la veille et le

(1) Il n'y a pas dans la langue usuelle de mot qui puisse servir à cet usage, même par voie d'adaptation ou de dérivation, et d'autre part on ne peut guère forger de toutes pièces un mot technique dérivé du grec, tel que *trithexie* (*trité hexis*, troisième état), *allothèse* (*allé thésis*, autre disposition, autre manière d'être), qui contrasterait par trop singulièrement avec les mots de veille et de sommeil et n'aurait aucune chance d'être généralement adopté.

sommeil, correspondant en quelque sorte au rouge et au violet du spectre solaire, et notre vie mentale est alternativement colorée par l'une et par l'autre. Mais il existe dans l'intervalle et peut-être aussi par delà les extrémités de ce spectre une multitude d'autres couleurs, d'autres nuances, dont notre vie se teinte parfois d'une façon accidentelle et plus ou moins transitoire sous l'action de causes encore indéterminées. Les procédés hypnotiques et magnétiques dégagent et fixent quelques-unes de ces couleurs habituellement latentes ou fugitives et nous permettent de les étudier expérimentalement.

Nous avons déjà indiqué les trois états hypnotiques à peu près généralement admis, catalepsie, somnambulisme et léthargie; mais il en existe au moins un quatrième, sur lequel l'accord, croyons-nous, pourrait aussi se faire assez facilement, c'est celui que certains auteurs ont décrit sous les noms d'*état de charme* ou de *crédulité*. Le sujet dans cet état présente toutes les apparences de la veille : ses yeux sont ouverts ; il a la complète liberté de ses mouvements ; ses bras, si on les soulève, retombent d'eux-mêmes ; sa sensibilité, le plus ordinairement, reste entière ; mais il ne dispose plus normalement de ses facultés mentales ; il est incapable d'évoquer volontairement un souvenir : demandez lui son nom, son adresse, ce qu'il a fait la veille, il ne pourra pas vous répondre ; devenu d'une extrême suggestibilité, il ne contrôle plus ses sensations ni ses actes et croit ou fait aveuglément tout ce qu'on lui dit de croire ou de faire. Souvent, mais non toujours, une fois sorti de cet état, il n'en conserve aucune trace dans sa mémoire.

Il existe, croyons-nous, un état encore plus superficiel, tellement léger, tellement peu caractérisé que nous avons douté pendant longtemps de sa réalité. On pourrait l'appeler état de *torpeur* ou de *passivité*. Les sujets qui le présentent sont habituellement incapables d'être menés plus loin. Soumis aux manœuvres hypnotiques de la fixation du regard, des passes, de la suggestion verbale, ils paraissent n'en ressentir aucun effet. Leurs yeux restent indéfiniment ouverts ; ils peuvent mouvoir leurs membres à volonté. On a beau leur suggérer des sensations ou des actes : ils ne ressentent, ils ne font rien de ce qu'on leur suggère. Et cependant ils ne sont pas dans leur état habituel, dans ce qu'on nomme l'état normal. D'abord leur pensée est, pour ainsi dire, arrêtée. Si on leur demande à quoi ils pensent, ils répondent invariablement : *à rien*, et cet état de *far niente* mental leur est, disent-ils, fort agréable. Ferme-t-on leurs paupières : elles restent fermées, à moins qu'on ne les défie de pouvoir les ouvrir ; leurs membres obéissent aux plus légères impulsions qu'on leur imprime, et ils restent immobilisés dans les attitudes les plus incommodes ou les plus ridicules, sans avoir l'idée d'en changer. Ils se prêtent pendant des heures entières à toutes les manœuvres, à toutes les manipulations qu'il plaît à l'opérateur de leur faire subir, sans que leur complaisance se révolte ou se lasse, sans que, comme on dit vulgairement, le temps leur semble long. Cet état se dissipe d'ailleurs avec une extrême rapidité et laisse après lui des souvenirs très fidèles. En raison de ses caractères presque entièrement négatifs, il n'est pas étonnant qu'il soit resté inaperçu de la plus grande partie de observateurs.

On peut se rendre compte maintenant de l'étendue et de la complexité du champ d'études offert aux savants par l'ensemble des états parapsychiques. Il y aurait lieu, après en avoir dénombré et défini les principales espèces, d'analyser chacun d'eux en y distinguant trois moments successifs : celui où il se prépare, celui où il se constitue, celui où il se résout. La préparation ou incubation d'un état parapsychique peut être extrêmement rapide, paraître même instantanée, comme elle peut demander une assez longue durée : par l'effet de la répétition ou de l'habitude, cette période initiale tend toujours à se raccourcir. Dans bien des cas, on dirait que pour que l'état se produise, un certain quantum d'énergie de nature spéciale soit nécessaire, exactement comme zéro degré ou cent degrés de chaleur sont nécessaires pour congeler l'eau ou pour la faire bouillir. Dès que ce quantum est atteint et seulement alors, l'état se trouve tout à coup constitué. C'est seulement après un certain nombre de passes que tel sujet entre en somnambulisme.

L'insensibilité de l'Aissaoua n'est à point qu'après qu'il s'est excité pendant un temps suffisant et avec une suffisante intensité. Mais en quoi consiste cette constitution de l'état parapsychique ? C'est là un problème extrêmement difficile à résoudre, car de l'état une fois constitué, nous pouvons bien constater et décrire les manifestations extérieures (encore beaucoup d'entre elles nous échappent-elles, si nous ne connaissons ou ne possédons pas les réactifs propres à les susciter) ; mais nous ne pénétrons pas sa nature entière. Or, il faut bien nous dire que lorsqu'un sujet, par exemple, est en somnambulisme, ce qu'il y a de plus important dans son état, ce ne sont pas les différents phénomènes par lesquels cet état se révèle à nous : clôture des paupières, insensibilité des téguments, extrême suggestibilité, etc., etc., c'est justement ce que nous ne voyons pas et ne pouvons pas voir, l'état particulier de son cerveau et de ses nerfs, au point de vue de la distribution et de la tension de la force nerveuse, de l'activité chimique et vitale de la circulation sanguine, etc. Ce sont tous ces facteurs internes et inconnus qui constituent à proprement parler l'état parapsychique qui en sont le substratum effectif, et non tel ou tel phénomène externe plus ou moins impressionnant, comme la suggestion, cette « tarte à la crème » de l'Ecole de Nancy qui s'imagine pouvoir répondre par ce mot abstrait à toutes les questions ainsi que les scolastiques s'imaginaient pouvoir expliquer toutes choses par leurs entités et leurs vertus occultes. Tant que ce substratum subsiste sans changement notable, l'état se continue ; aussitôt qu'il cesse d'être ou qu'il se modifie dans ses éléments essentiels, l'état s'évanouit, se résout dans un état différent.

Combien de recherches patientes et minutieuses s'imposent encore aux sciences psychiques pour tirer au clair tous ces problèmes !

E. BOIRAC.

Nous prions les abonnés dont l'abonnement est expiré de vouloir bien adresser de suite le montant du renouvellement en un mandat ou bon de poste à M. l'Administrateur de l'ECHO DU MERVEILLEUX, 15, rue de Verneuil, afin de ne subir aucun retard dans le service de la Revue.

LES FAITS DU JOUR

Moderne envoûtement

L'affaire se passe au cimetière du Nord, à Reims. Une femme, en train de prier sur une tombe, aperçoit sur une tombe voisine un papier taché de sang. Elle le prend, le développe et y découvre un cœur d'agneau transpercé d'une longue aiguille d'acier et dont les ventricules sont piqués au moyen de nombreuses épingles. Elle porte le funèbre paquet au gardien du cimetière et la justice informe, car il s'agit sans aucun doute d'un envoûtement.

Vraiment, on croit rêver, en constatant à notre époque l'existence de semblables pratiques, que l'on croyait abolies depuis le Moyen Age. Ne serions-nous pas plus avancés que ceux dont Platon disait dans son Livre des Lois : « Il est inutile d'entreprendre de prouver à certains esprits, fortement prévenus, qu'ils ne doivent pas s'inquiéter des petites figures de cire qu'on aurait mises, ou à leur porte, ou dans les carrefours, et de les exhorter à les mépriser, parce qu'ils ont une foi confuse à la vérité de ces maléfices. »

L'envoûtement fut de tous les temps et de tous les pays. La France du Moyen Age le vit fleurir, si l'on ose s'exprimer ainsi. On sait que la femme d'Enguerrand de Marigny, condamné à la peine capitale en 1315, avait tenter d'envoûter toute la famille royale, au moyen de figures de cire et de cœurs percés d'aiguilles. En 1617, 300 ans plus tard, Léonora Galigaï, veuve de Concini, maréchal d'Ancre, était accusée d'influence magique sur l'esprit de Marie de Médicis. De nos jours, encore, l'envoûtement serait de pratique courante à Naples, où, pour faire mourir un amant infidèle, on remplit un pot de terre d'herbes empoisonnées et on va le porter à minuit devant la porte de celui dont on veut tirer vengeance.

Un autre mode d'envoûtement consisterait à transpercer d'une épingle une bougie de suif ou un cierge de cire. Un fait de ce genre aurait été constaté il y a quelques années dans une église de la banlieue parisienne, où une femme abandonnée par son mari avait pensé faire souffrir ce dernier, par cet étrange procédé.

L'envoûtement au moyen d'un cœur d'animal percé existerait encore, paraît-il, dans le centre de la France et notamment en Auvergne. On maudit le cœur, on y enfonce des épines de rosier ou d'acacia et on va l'enterrer dans une pièce de terre appartenant à son ennemi.

On ne saurait avec assez de sévérité combattre d'aussi barbares superstitions.

⁂

Encore les somnambules

Une affaire analogue à celle de l'assassinat Cadiou est en train de révolutionner la Champagne, comme l'autre avait ému la Bretagne. Un M. Rifaut, âgé de 34 ans, concierge du château de Boursault, près Epernay, était subitement disparu depuis le 19 mars dernier. Une enquête judiciaire avait abouti à l'hypothèse de la fugue, lorsque M. Mothé, beau-frère du disparu, alla consulter Mme Camille, à Nancy. Celle-ci, ayant été endormie, déclara : « Je vois sur la route, près d'une rivière, deux hommes. L'un est M. Rifaut, l'autre est en uniforme... Ils se séparent. M. Rifaut reprend sa route. Plus loin, un homme le guette. M. Rifaut arrive à sa hauteur. L'homme va à sa rencontre... Il le frappe d'un instrument lourd. M. Rifaut tombe... il est mort... L'homme charge son cadavre... il s'avance vers la rivière... Il jette la corps à l'eau. On retrouvera la victime avant quelques jours. » M. Mothé, intrigué, alla consulter une autre somnambule qui lui fit une réponse semblable.

Or, vingt-cinq jours plus tard, à Jaulgonne (Aisne) à quarante kilomètres de Boursault, on repêchait dans la Marne le corps de Rifaut. Le médecin légiste constata qu'il avait reçu un coup d'arme contondante sur la tête et que la mort avait précédé l'immersion.

Bien entendu, comme d'usage, le parquet de Château-Thierry se montre sceptique, mais n'apparaît-il pas qu'au lieu de nier des faits de ce genre, on agirait plus sagement en les approfondissant une bonne fois et en faisant des expériences qui auraient pour effet de confirmer ou de ruiner définitivement la faculté lucide prétendue de certains sujets ?

Le Merveilleux au Salon
DE
LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Le Merveilleux n'abonde pas au Salon de la *Société nationale des Beaux-Arts*. Ce Salon n'est rien moins qu'idéaliste Les sujets qu'on y traite généralement s'attachent plus à reproduire le réel — ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi — qu'à obéir aux suggestions de l'imagination et du rêve ! On n'en a que plus de plaisir à goûter les quelques œuvres idéalistes qui s'y rencontrent.

Parmi les artistes qui sont susceptibles d'entrer dans le cadre de cette étude, il semble qu'il y ait une distinction à faire entre ceux qui sont remarquables par leur seule faculté subjective de créer des images et ceux qui s'appliquent à traiter objectivement des sujets légendaires mythologiques ou religieux.

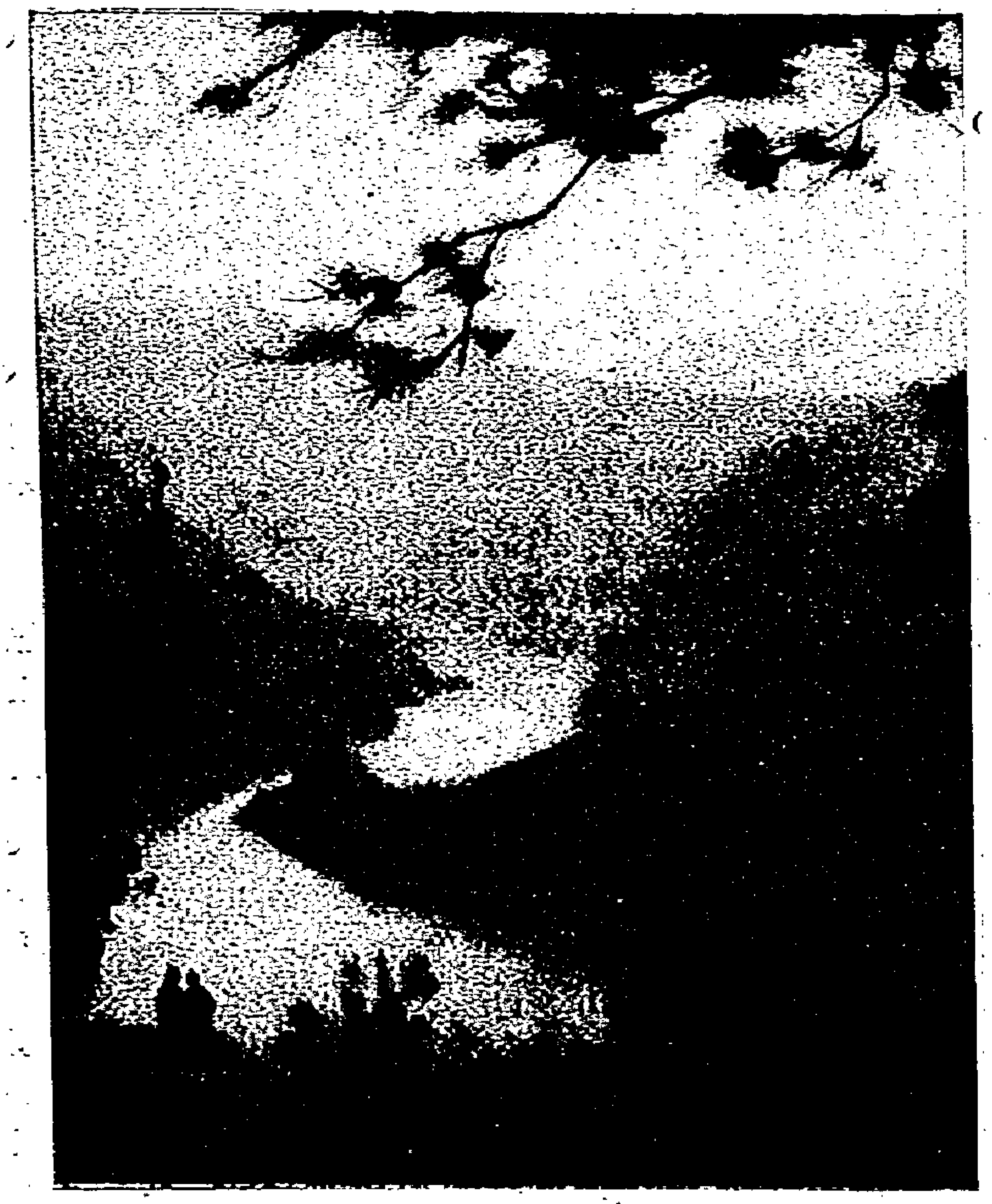
Les premiers sont doués de ce que l'on a appelé *l'imagination créatrice* ; ils n'usent des formes et des apparences réelles que pour exprimer les visions idéales entrevues par leur cerveau. Et dans cette même faculté imaginative, il y a divers degrés et de nombreuses nuances. C'est ainsi que Gaston Latouche est un poète au même titre que René Ménard, Auburtin et Maurice Chabas, mais chacun d'eux ne l'est pas de la même façon.

GASTON LATOUCHE — dont les œuvres occupent l'emplacement de deux salles — est un poète de la volupté. Il imagine, dans un décor d'eaux jaillissantes où la lumière du jour allume mille féeries de couleur, des scènes galantes à la manière de Watteau. Des cygnes souples glissent au fil de l'eau ou cachent leurs cols flexibles sous le duvet de leurs ailes. Une éblouissante lumière vient caresser la chair rose de nymphes peu vêtues. C'est une joie pour les yeux, une véritable fête des sens, mais où l'esprit ne saurait rien trouver qui l'élevât au-dessus d'une certaine sensualité assez inférieure.

Avec RENÉ MÉNARD, qui expose un panneau décoratif destiné à la salle des Actes de la Faculté de Droit de Paris, ayant pour titre : *Crépuscule*, nous passons à un paganisme épuré et comme tempéré de mysticisme. Au bord d'une nappe d'eau calme qui réfléchit un décor de hauts arbres roussis par l'automne, une ronde de jeunes femmes s'ébat. Le coin est tranquille ; c'est l'heure du soir où les choses s'apaisent, où le grand mysrère du crépuscule se devine. Ce n'est qu'une impression poétique, mais qui déjà parle à l'âme et l'émeut délicieusement.

J. FRANCIS AUBURTIN, dans sa toile : *Comme arrive le Printemps*, nous invite à franchir un nouveau pas dans le domaine du rêve. Au premier plan, comme une frise, de toutes jeunes filles courent d'un pas léger quasi aérien. Elles ont l'air de s'envoler ; chacune a son geste propre et quelque peu précieux d'exprimer la joie d'une belle matinée printanière. L'une d'elles, par exemple, a sur sa main ouverte un oiseau prêt à ouvrir les ailes. Dans l'atmosphère, un corps plus immatériel a déjà pris l'essor. Toute cette frise court au bord d'une eau claire, dont le fond est fermé par la masse bleuâtre d'un bois. L'ambiance est faite de cette brume qui monte de l'eau et des bois, quand le jour s'éveille. Et c'est charmant.

M. MAURICE CHABAS, en trois compositions qui sont comme les variantes d'un même thème et qui s'appellent *Calme*, *Méditation*, nous transporte en pleine irréalité. L'art de M. Maurice Chabas est délicat et pur ! Ici, plus rien de sensuel ; il n'y a plus que de la spiritualité exprimée au moyen d'un minimum de formes et de couleurs. C'est d'une simplicité parfaite ;



MÉDITATION

rien de complexe ni de tourmenté. Une impression de douceur infinie, de repos et de sérénité se dégage de chaque toile. *Calme* (salle 19, n° 225) représente une coulée d'eau verte et mystérieuse, entre de hautes collines dont les flancs sont imprécis. Au centre, dans une partie plus lumineuse, une toute petite voile se détache et cette petite voile qui vogue si menue ouvre toute grande la porte des rêves. Elle est le petit navire symbolique de l'espérance qui flotte toujours en nos pensées et qui nous aide à vivre. L'eau, la montagne, le ciel sont baignés dans une tonalité bleue ou verte. La toile 226 intitulée *Méditation* nous montre la même rivière, mais en un autre point de son cours où elle fait un coude. Au bord de l'eau, un couple quasi-irréel — deux silhouettes imprécises comme des ombres de l'Erèbe — erre en quête de douces songeries. Il est difficile de rendre l'impression poétique de ces deux minuscules personnages ; comme la voile de tout à l'heure, ils n'occupent dans la toile qu'une place insignifiante et pourtant ils sont tout le tableau. J'aimerais assez me représenter les Champs Elyséens de la mythologie antique sous la forme des conceptions de M. Maurice Chabas. M. Chabas est un grand poète, et dans la vulgarité courante de ce Salon réaliste, il apparaît comme quelque chose de rare et de précieux.

Il existe une autre catégorie de peintres. Ce sont ceux qui, sans briller par le caractère propre de leur inspiration, traitent des sujets merveilleux empruntés à la légende, à la mythologie ou au christianisme.

Je signalerai d'abord une œuvre assez étrange, signée de Mme CHARLES H. PEAREE, ayant pour titre . *La Sorcière et l'Enfant* (souvenir d'Espagne). Au centre du tableau, une sombre sorcière au front encapuchonné de noir, saisit par le bras, comme pour l'attirer à elle, un enfant qui tient un cierge à la main. Sur la gauche, très loin, au flanc d'une montagne, le long d'un chemin tournant, une procession se déroule. A droite, mais en contrebas, on aperçoit un paysage de champs et de maisons, où percent des cheminées d'usine. Quelle est la signification exacte de cette composition ? Elle est assez difficile à définir et sans doute l'auteur seul pourrait nous éclairer sur ce point.

La mythologie n'est représentée que par un *Hercule au Jardin des Hespérides* de M. DESVALIÈRES, mais l'art religieux a inspiré un certain nombre d'œuvres. Voici, du même M. Desvalières, une *Sainte Famille* et *un projet de vitraux en l'honneur de saint Vincent de Paul* (triptyque). M. PICARD, dans une toile intitulée : *Domremy*, nous montre Jeanne d'Arc, au clair de lune, écoutant ses voix. Rien de remarquable.

Mme JEANNE-LUCIEN SIMON, expose une *Annonciation* (aquarelle). Entre une double haie de verdure, s'ouvrant en son milieu, on apercoit une perspective de jardin, avec, comme fond, le mur ensoleillé d'une claire maison. Devant la haie, à droite, se tient la Vierge, dans une attitude chaste et soumise. A gauche, se trouve l'ange annonciateur. La conception ne manque pas d'une certaine naïveté qui a son charme.

Mais il est un sujet qui a inspiré deux grands artistes d'un tempérament très différent et qu'il est très curieux de rapprocher, ce sont les *Fioretti* de saint François d'Assise. A la vérité, est-il un sujet plus digne de tenter le pinceau ou le crayon d'un artiste que cette admirable suite de prodiges qui émaillent la vie de *Poverello* ? Mais pouvait-on trouver pour les exprimer tempéraments plus opposés que ceux d'EUG. BURNAND et de MAURICE DENIS ?

M. Eug. Burnand, qui s'est déjà essayé dans les *Paraboles bibliques*, il y a quelques années, expose dans une salle spéciale des illustrations du célèbre ouvrage. Il semble au premier abord que son talent positif et réaliste doive mal s'accommoder d'un tel sujet, mais s'il y a chez l'artiste une certaine rudesse, elle n'exclut pas la poésie et l'inspiration.

Les principaux épisodes des *Fioretti* sont populaires. A chacun d'eux l'artiste consacre une composition. J'ai remarqué particulièrement les épisodes suivants : « Saint François parle de Dieu à ses frères. — Le Loup de Gubbio après sa conversion. — Saint François apprivoise des tourterelles sauvages. — Frère Ange se prosterne devant trois brigands qu'il a offensés et les convertit ». Mais c'est surtout quand il s'agit de tracer les portraits des personnages des Fioretti que le crayon de M. Burnand est à son aise. Il sait admirablement rendre les traits accusés, les durs profils des visages ombriens. Dans les rues des villes italiennes, on rencontre à chaque pas des Frère Bernard de Quintavalle, ou des Frère Massée, tels que M. Burnand les a évoqués dans ses illustrations.

Cette suite de compositions est destinée à illustrer une édition luxueuse des Fioretti, entreprise par Berger-Levrault.

Très différente est l'interprétation des mêmes Fioretti, par *Maurice Denis*. Quelqu'un l'a dit très excellemment, M. Maurice Denis possède un fonds d'anarchisme qui aspire vers un classicisme de plus en plus épuré. Et cela me paraît très bien définir sa manière. Il a une simplicité parfois excessive, et des moyens en apparence artificiels mais qui sont vivifiés par une inspiration sincère et un don véritable de poésie. Je n'ai malheureusement pu, sous les vitrines où elles étaient enfermées, n'avoir qu'une vision sommaire de quelques compositions. Pour les juger entièrement, il faudrait avoir le livre entre les mains. Les aquarelles originales ont été admirablement gravées sur bois par MM. Marcel, Camille et Georges Beltrand et l'édition est remarquable au point de vue typographiques. Ce sera un livre rare à posséder dans sa bibliothèque, à côté des *Carmina Sacra* de *Louis Le Cardonnel*, qui a si bien chanté le pays d'Assise et le Poverello ;

> Le foudroyant Midi, de sa clarté précise
> Découpe les coteaux silencieux d'Assise ;
> L'alouette, sans voix, se cache dans le blé ;
> L'air, où rien ne frémit, sent le myrte brûlé,
> C'est l'heure morne où, seule, une cigale crie :
> C'est l'implacable été sur l'immobile Ombrie.
> A ses frères, ayant ordonné le sommeil,
> Pour entonner encore un cantique au soleil,
> François, le fou divin, s'en va, les mains ouvertes,
> Les pins l'ont appelé sous leurs aiguilles vertes ;
> Il sourit doucement d'un sourire du ciel ;
> Et comme s'il venait, ainsi qu'Ezéchiel
> De contempler l'ardeur des flamboyantes roues
> Il tressaille, et l'on voit une flamme à ses joues

Ce que MM. Burnand et Maurice Denis ont fait pour les Fioretti, M. E. Dinet, l'habile orientaliste, l'a accompli pour une *Vie de Mohammed* (ou Mahomet), prophète d'Allah. Tout l'Orient mystérieux et fanatique apparaît dans cette suite d'illustrations où ne figurent d'ailleurs ni la divinité, ni le prophète lui-même, conformément aux principes de l'Islam qui défendent que l'on reproduise leur image. C'est une œuvre très belle et digne de son auteur.

Dans un prochain numéro, nous traiterons du merveilleux au Salon des Artistes Français. Espérons que notre moisson sera plus abondante, sinon de qualité supérieure.

R. Faral.

UNE MISE AU POINT NÉCESSAIRE

Nous recevons la lettre suivante, en réponse à la rectification de M. E. Boirac.

Paris le 19 avril 1914.

Le commandant Darget à M. le recteur Boirac.

Monsieur,

Je viens de lire dans l'*Echo du Merveillaux* du 15 avril, vos « Rectifications au sujet d'une lettre de M. le commandant Darget à l'Académie des sciences ».

Grand a été mon étonnement de lire, à la fin du deuxième paragraphe les mots *car il vient de m'écrire*, au lieu des mots *car il vient d'écrire*, que j'avais voulu mettre. J'ai pris le premier journal, datant du 13 février, qui avait relaté le texte de mon mémoire à l'Académie, et à ma stupéfaction j'ai lu que ce que vous disiez « car il vient de *m'écrire* » était imprimé ; et que, par conséquent vous aviez raison de vous plaindre.

Or, plusieurs journaux ont, à mon grand regret, reproduit cette faute ; et, ce qu'il y a d'étrange, c'est que je les ai tous lus à leur réception et que je ne me suis pas aperçu de ce *lapsus calami*.

Appartient-il à moi ou à l'imprimeur ? Je ne sais.

En tout cas, veuillez croire que je ne me serais pas permis de parler d'une lettre reçue de vous ou de toute autre personne sans son consentement.

D'autre part, j'eusse été maladroit, car je considère que les mots : *car il vient d'écrire*, s'adressant au public, ont beaucoup plus de force que ce que vous pourriez écrire à un simple particulier.

De toute façon, je me suis porté tort et je vous dois de pouvoir l'avouer hautement, puisque c'est vous qui me faites apercevoir de l'erreur.

Continuant votre article, vous parlez d'altérations, que j'aurais commises.

Or, pour ma défense devant le lecteur, je suis obligé de copier ce que vous avez écrit dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er janvier :

« Ainsi, il est *certain*, il est prouvé que les tables tour- « nent, qu'elles font, moyennant *certaines* conventions, des « réponses intelligibles aux questions qu'on leur pose ; « il est *certain*, il est prouvé que *certains* individus, ceux « qu'on appelle des médiums, peuvent écrire, parler, agir « sans avoir conscience de faire par eux-mêmes ce qu'ils « font, exactement comme s'ils étaient les instruments de « personnalités étrangères. Tous ces faits sont amplement « établis, et il n'y a que les ignorants qui les nient. »

Il est vrai que j'avais commencé votre citation ci-dessus par les mots : *Il est prouvé que les tables tournent* pour ne pas vous faire répéter les mots *certain* et *certaines* quatre fois dans les quatre premières lignes ; non pour corriger un universitaire, en étant incapable, mais seulement pour alléger la citation en lui laissant la même force.

De même pour vos mots : moyennant *certaines* conventions que j'ai retranchés.

Et maintenant que les lecteurs comparent les deux textes, et ils pourront se convaincre que je n'ai nullement voulu atténuer ou fortifier ce que vous avez voulu dire. Le sens en est resté tout aussi complet, tout aussi clair.

Puisque vous parlez d'altérations, vous-même me faites dire maintenant dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 avril : « Il est prouvé par les tables tournantes, qu'elles... », tandis que j'avais écrit : « Il est prouvé que les tables tournent, qu'elles... » Je ne vous accuse pas pour cela d'altération. Je connais ces lapsus d'imprimerie, que le lecteur rectifie de lui-même.

Parmi mes découpures de l'*Argus de la Presse*, j'en ai reçu une qui portait : *que les tables tournantes, quelles...* » ce qui était plus grave.

Maintenant j'ajoute : Il y a plus de deux mois que plusieurs journaux ont inséré mon mémoire et je crois devoir vous dire que devant l'inexactitude : *car il vient de m'écrire*, vous auriez dû vous-même m'écrire de suite en me demandant d'où provenait une erreur aussi flagrante, c'est ce que j'aurais fait à votre égard si les rôles avaient été inversés.

J'écrirai à l'Académie pour le cas où le texte que je lui avais envoyé porterait cette erreur.

Veuillez agréer...

Commandant DARGET.

M. Boirac, auquel nous avons communiqué cette lettre, nous prie de la faire suivre des réflexions suivantes :

« Quelques mots seulement au sujet de cette lettre.

« 1° M. le commandant Darget se plaint que je ne lui aie pas écrit personnellement tout de suite, pour lui demander la rectification de son erreur au lieu d'adresser moi-même une note rectificatrice à l'*Echo du Merveilleux*. En voici la raison. J'ai eu connaissance de la lettre à l'Académie des sciences par un numéro du journal *le Fraterniste*, en date du 13 février, lu assez longtemps après sa réception, et tout d'abord, je l'avoue, j'ai pris la phrase : « Il vient de m'écrire » pour une erreur typographique imputable au *Fraterniste*. Mais retrouvant la même phrase dans un autre journal, le *Progrès de Paris*, en date du 31 mars, et apprenant de divers côtés qu'elle figurait dans tous les journaux qui avaient successivement reproduit la lettre à l'Académie des sciences, je me suis vu obligé de conclure que cette phrase avait bien été écrite par M. Darget, puisqu'il n'avait rien fait pour signaler et rectifier cette erreur. Comment, en effet, aurais-je pu supposer qu' « ayant lu tous ces journaux à leur réception, il ne s'était pas aperçu de ce *lapsus* ? » C'est alors que, ignorant l'adresse personnelle de M. Darget, j'ai envoyé à l'*Echo* la note de rectification parue dans le numéro du 15 avril. Dès que j'ai connu cette adresse, c'est-à-dire quelques jours après, j'ai écrit directement à M. Darget une lettre beaucoup plus explicite à laquelle il n'a pas encore répondu ;

« 2° Ma citation du texte de M. Darget est tirée du *Progrès de Paris* (numéro du 31 mars). On y lit : « Il est prouvé *par les tables tournantes* qu'elles font des réponses intelligibles aux questions qu'on leur pose ». C'est surtout à cette étrange rédaction que je rapportai ma remarque, « non sans quelques altérations », plutôt qu'à l'insignifiante suppression du mot *certain*, plusieurs fois répété dans mon article comme adjectif indéfini à côté du mot *certain* employé d'autre part comme adjectif qualificatif. « Il est certain que certains individus ». Cette altération, que je ne faisais d'ailleurs que constater sans en accuser personne, n'est pas le fait de M. Darget, j'en suis fort aise, mais il voudra bien reconnaître qu'elle n'est pas non plus le mien ;

« 3° M. Darget ne répond pas au reproche beaucoup plus grave, à mon sens, d'avoir altéré ma pensée par sa demi-citation de mon article du 1er janvier, me faisant dire le contraire de ce que j'ai dit et me présentant comme ayant pris parti pour telle ou telle doctrine scientifiquement invérifiable (dans l'espèce, le spiritisme). Il faut croire qu'il a lu mon article d'un œil bien distrait, tout comme les coupures des journaux reproduisant sa lettre, car enfin constater que les médiums écrivent, parlent, agissent, comme s'ils étaient des instruments de personnalités étrangères, ce n'est pas, j'imagine, affirmer qu'ils sont en effet les instruments de personnalités étrangères, surtout lors-

qu'on ajoute aussitôt après, comme je l'ai fait, qu'admettre ces phénomènes, ce n'est pas nécessairement admettre telle ou telle explication qu'on propose ; « et que ce qui est acquis, c'est la réalité des phénomènes spiritoïdes; ce qui est loin d'être acquis, c'est la façon de les expliquer. » Comment comprendre un tel malentendu de la part d'un homme aussi avisé que le commandant Darget et dans une circonstance aussi grave que sa démarche auprès de l'Académie des sciences ?

E. BOIRAC.

Le Miracle de la Sainte Hostie

Ces jours derniers, la petite église Saint-Jean-Saint-François, située dans la rue Charlot, voie étroite et peu fréquentée, fêtait en quatre jours d'imposantes cérémonies, le Miracle de la Sainte Hostie, survenu en 1290, dans cette rue, et qui eut un grand retentissement dans toute la chrétienté.

L'Histoire de l'Hostie Miraculeuse des Billettes a été précieusement conservée par les vieux chroniqueurs, et les historiens modernes la rapportent également.

M. l'abbé E. Lacroix, qui a consacré une brochure à ce sujet, a retrouvé un des manuscrits se rapportant à ce miracle aux Archives nationales. Ce n'est qu'un fragment d'un autre manuscrit ; il comprend cinq feuillets petit in-folio sur lesquels sont écrites, en belles lettres noires gothiques, les neuf leçons de l'office de la Réparation qui sont la narration même du miracle.

L'écriture, d'après de savants paléographes, ne peut être postérieure à la fin du XIVe siècle : c'est donc un document des plus précieux, et c'est d'après ce texte que nous donnons la traduction qui suit :

« Il arriva donc, en l'année 1290, aux fêtes solennelles de Pâques, qu'une pauvre femme ayant engagé ses meilleurs vêtements à un juif nommé Jonathas, et qui demeurait dans la rue des Jardins, alla le supplier de les lui rendre pour le jour de Pâques seulement, car elle aurait honte, disait-elle, de paraître en cette bonne fête, moins bien vêtue que les autres femmes de sa condition.

« Le Juif consentit à les lui rendre sans argent, et même pour toujours, à la condition qu'elle lui apporterait le pain de l'Eucharistie que les chrétiens disent être leur Dieu. La malheureuse, comme un second Judas, s'y engagea, et tout aussitôt, s'étant rendue à l'heure de la première messe dans l'église de Saint-Merri, sa paroisse, elle y reçut, avec les autres chrétiens, le corps de Notre-Seigneur. Puis, cachant avec soin l'Hostie entière, elle se hâta de sortir de l'église et de venir l'apporter au juif, qui lui remit aussitôt ses vêtements, engagés pour trente sous parisis.

« Celui-ci ayant pris l'hostie, s'écria : « Je saurai bientôt si c'est là le vrai corps de Jésus-Christ, comme le disent sottement les chrétiens. »

« En même temps, il place l'hostie sur un coffret et armé d'un canif, il la perce à plusieurs reprises. Mais, ô prodige, à l instant, il en coule du sang avec abondance, comme il en fût sorti d'un corps animé.

« Ce spectacle le surprend; il appelle sa femme et ses enfants pour en être témoins. Ceux-ci demeurent interdits et effrayés de ce qu'ils ont devant les yeux. Mais, ce déïcide, bien loin de rentrer en lui-même, saisit un marteau avec lequel il enfonce un clou dans l'hostie.

« Une seconde fois, le sang coule par toutes ces blessures. La femme du juif, émue d'un tel prodige, le conjure de cesser ses attentats ; mais lui se remet à flageller l'hostie avec fureur.

« Plus le prodige est éclatant, et plus son cœur s'aveugle et s'endurcit comme autrefois celui de Pharaon. De ses mains immondes, il prend la divine hostie et veut, avec un couteau, la mutiler en plusieurs morceaux. Mais c'est en vain, car par un nouveau miracle, elle demeure intacte et entière. Sa fureur ne connaît plus de bornes : il cloue l'hostie contre la paroi et la perce d'un fer aigu ; une troisième fois, le sang coule de la blessure. Enfin, il la jette dans une chaudière d'eau bouillante ; l'hostie en sort immaculée et, tout à coup, apparaît au-dessus de la chaudière l'image du crucifix.

« Ce spectacle émeut jusqu'aux larmes et au repentir la femme et les enfants du juif. Mais lui, à la vue du Christ en croix, est tout à coup comme saisi de démence, et il court précipitamment se renfermer dans sa chambre.

« Dans le même temps, on sonnait la grand'messe au couvent des religieux de Sainte-Croix-la-Bretonnerie. Plusieurs personnes du voisinage se mirent aussitôt en chemin pour se rendre à cette église. Le fils du juif se tenait alors devant la porte de sa maison. Voyant passer les fidèles, il leur demanda où ils allaient de la sorte, si promptement. — Nous allons, lui disent-il, à l'église pour adorer Dieu. — C'est inutile, reprit l'enfant, car mon père a donné tant de coups à votre Dieu, *qu'il en est mort*.

« En entendant ces paroles, une pieuse chrétienne dont la maison était voisine de celle du juif, inspirée du ciel, entra dans la maison sous le prétexte d'y

prendre du feu. Tout aussitôt, elle aperçut l'hostie qu'elle reçut dans un pan de sa robe, et fit passer ensuite avec le plus grand respect qu'il lui fut possible, dans un petit vase de bois, qu'elle tenait à la main.

« Puis, sur-le-champ, se rendant à l'église de Saint-Jean en Grève, paroisse dont dépendait la rue des Jardins, elle remit la Sainte Hostie entre les mains du curé, et lui fit, en présence de plusieurs fidèles rassemblés à la hâte, le récit de ce qu'elle venait de voir.

« Sans perdre de temps, le curé alla prévenir l'évêque de Paris, Simon de Buci.

« La nouvelle se répandit avec rapidité dans le peuple qui accourut de tous côtés pour voir l'hostie miraculeuse et entendre le récit du prodige. En même temps, l'évêque fait assembler les ecclésiastiques les plus recommadables par leur piété et par leur science, des docteurs en théologie, les Frères Prêcheurs et Mineurs, avec d'autres religieux, et fait comparaître le juif en leur présence. Le malheureux, pressé par sa conscience, avoue son crime et la manière détestable dont il l'a accompli, ainsi que les circonstances du prodige. Les religieux qui l'entourent l'exhortent à avoir foi en ce Dieu dont il vient de reconnaître la divinité par un si éclatant miracle, et à ne pas désespérer de son salut.

« Mais ce déicide, bien que témoin de la conversion de sa femme et de ses enfants, n'en persiste pas moins dans son opiniâtre aveuglement. Alors, d'après l'avis (*e consilio*) des personnages les plus compétents, il est jugé mériter le supplice du feu.

« En conséquence, il est livré au prévôt de Paris, qui prononce contre lui la sentence de mort et la fait exécuter. Beaucoup de juifs, témoins d'un si éclatant prodige, se convertirent et furent baptisés...

« Rempli de foi envers ce grand miracle et désireux d'en conserver le souvenir, le glorieux roi de France, Philippe le Bel, et sa noble épouse, la reine Jeanne, père et mère de *notre glorieux* roi de France Charles IV, dit le Bel, achetèrent la maison du juif et la donnèrent aux religieux de la Charité de Notre-Dame, demeurant au diocèse de Châlons.

« C'est dans ce lieu que, sur le désir des illustres personnages cités plus haut, une église a été bâtie en l'honneur du Sacré Corps de Notre-Seigneur. Les religieux de la Charité y célèbrent chaque jour les saints mystères. Mais comme ce prodige arriva le jour même de la fête de Pâques, la solennité de la résurrection ne permettant pas de faire aucun mémoire ce jour-là, la fête du miracle a été renvoyée au dimanche de l'octave de Pâques. »

Le miracle des Billettes donna naissance à une association et à une fête instituée comme réparation solennelle du sacrilège. Pendant cinq cents ans, cette association exista et cette fête fut célébrée dans deux sanctuaires de Paris, dans l'église des Billettes et dans l'église de Saint-Jean en Grève. Supprimées à la Révolution, cette fête et cette association ont été rétablies en l'année 1867, dans la paroisse Saint-Jean-Saint-François, au Marais.

En 1408, l'église des Billettes s'étant trouvée plus basse que le sol, par suite d'exhaussements successifs de la rue des Jardins, les religieux firent construire une plus grande église, au-dessus de l'ancienne, avec un cloître et un couvent.

Au dix-huitième siècle, l'église fut détruite, pour faire place à un nouvel édifice religieux ; mais le cloître existe encore.

C'est vers 1416 que les religieux et le couvent commencèrent à être appelés de ce nom de *Billettes*, ainsi que la rue où ils se trouvaient. Quand le miracle arriva, cette rue s'appelait la rue des Jardins, située ainsi qu'il est marqué dans les écrits du temps, dans *le fief aux Flamans de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.*

Peu à peu, le peuple la désigna sous le nom de la rue où *Dieu fut bouilli*. Pourtant le nom de Billettes finit par rester à l'ancienne rue des Jardins.

Après la Révolution, lorsque le premier consul fit rouvrir les églises, le clergé de l'église Saint-Jean, détruite en grande partie, fut transféré à la chapelle Saint-François du couvent des pères Capucins, rue Charlot, au Marais, et pour ne pas laisser périr le souvenir de l'ancien sanctuaire, la nouvelle église s'appela Saint-Jean-Saint-François.

Ce fut avec un ornement pris dans cette église que l'abbé Edgeworth célébra, au Temple, la dernière messe pour le roi Louis XVI. On conserve cet ornement encore actuellement à Saint-Jean-Saint-François.

Huit tapisseries du XVIII[e] siècle ornent le chœur de l'église, représentant les diverses phases du miracle. A gauche et à droite se trouvent deux fort belles statues : saint François d'Assise, par Germain Pilon, saint Denis, par Jacques Sarrazin.

Quant à l'église des Billettes, elle ne fut rouverte, en 1811, que pour être cédée au culte luthérien auquel elle est encore affectée aujourd'hui.

MME LOUIS MAURECY.

Autour du livre de Mme Bisson

Une brochure de M. de Schrenck-Notzing

M. de Schrenck-Notzing vient de publier en Allemagne une brochure où il réfute les objections qui ont été faites aux expériences entreprises par Mme Bisson et par lui. L'absence du témoignage de M. Ch. Richet dans l'ouvrage *Phénomènes de matérialisations* pouvant être interprété défavorablement par ses adversaires, M. de Schrenk a cru nécessaire de provoquer l'opinion de l'illustre savant. Voici la lettre qu'il en a reçue et qui se trouve insérée dans la brochure précitée.

Paris, le 10 janvier 1914.

Mon cher ami,

Je suis surpris et indigné qu'on ait supposé chez moi une espèce de dédain, d'indifférence, ou une opposition aux expériences faites par toi avec tant de zèle et de sincérité, avec tant d'énergie tenace et tant de prudence, dont les résultats n'ont apporté aucune déception à tes travaux pendant quatre ans.

Pris par des travaux d'un autre genre, je n'ai pu y prendre part comme je l'aurais voulu ; mais, même le peu que j'en ai vu me suffit pour pouvoir confirmer que toutes les précautions possibles ont été prises. En ce qui concerne mes anciennes expériences à Alger avec Marthe B. (Eva C.), je n'en ai aucun mot à retirer, et, à cet égard, j'invoque le grand témoignage du grand et noble savant William Crookes qui, tout récemment, s'est exprimé ainsi : « Je ne retire rien de ce que j'ai dit. »

La critique doit librement s'exercer, c'est une condition de la science même. La vérité se manifestera dans toute sa splendeur mais cela ne sera pas fait par des personnes incompétentes, par des ignorants qui n'ont rien vu, rien contrôlé, rien vérifié, qui n'ont même pas lu avec soin les procès-verbaux des expériences. Cela sera plutôt l'œuvre de savants qui ont réellement travaillé et qui ont fait des expériences sans discontinuer et qui préfèrent la vérité à la vraisemblance.

L'homme est ainsi fait qu'il ne veut admettre la vérité que si elle lui paraît vraisemblable ! Et ce n'est certes pas notre faute si le domaine métapsychique offre tant d'invraisemblances et de contradictions !

Debout, cher ami ! Il ne faut pas perdre courage ! *Laboremus* !

Ton ami sincèrement dévoué,
Signé : Ch. RICHET.

LE LIVRE DONT ON PARLE

Le Roman de Claude d'Antioche

CE QUE RACONTENT LES MOMIES D'ANTINOE

Par ALBERT GAYET

L'origine d'Antinoë remonte à l'époque où l'empereur Hadrien, vers l'an 140 de notre ère, visitait l'Egypte. Parcourant le Nil sur une galère à la proue recourbée en forme de lotus et ayant pour compagnon de voyage le berger Antinoüs, de Bythinie, son favori, il s'était arrêté à Hermopolis, la ville sainte égyptienne. Or, comme on allait aborder aux quais, Antinoüs s'était jeté brusquement dans les eaux du fleuve et y avait trouvé la mort. Le compagnon de l'empereur s'était, dit la légende, offert en holocauste pour racheter la vie de son maître. dont la mort avait été annoncée par un oracle. Hadrien fit de solennelles funérailles à son favori et au lieu où le corps avait été repêché, il ordonna que l'on construisît une ville et des temples somptueux où l'on déifirait Antinoüs à l'égal d'Osiris. Un collège de pontifes y fut créé, chargé de célébrer la Passion du dieu nouveau. Saint Epiphane assista à ces fêtes et cérémonies païennes, instituées en l'honneur de l'Antinoüs déifié et c'est à la relation qu'il en a faite que nous devons d'être renseignés sur la splendeur d'Antinoë, devenue la nouvelle capitale de la Thébaïde.

Nous avons vu Claude d'Antioche prendre contact avec le milieu où il vivra désormais. C'est parmi les humbles artisans des faubourgs qu'il trouvera des frères en Jésus-Christ ; c'est avec leur aide qu'il entreprendra la lutte contre les idoles. Mais il doit d'abord, avant d'agir, observer les cérémonies sacrilèges, visiter les temples, voir de près les prêtres et les initiés de toute sorte. Le propre des antiques religions païennes est de comporter une quantité de fêtes, au cérémonial compliqué, au rituel secret. Il semble que l'on ait voulu cacher l'indigence de la doctrine théologique sous l'abondance des gestes. Toute cette pompe extérieure, somptueuse et formaliste, à grand renfort de parfums et d'encens, de musique, de chants, d'incantations mystérieuses, ne vise qu'à frapper les sens et l'imagination du spectateur. Il faut, s'il ne saisit pas le sens caché des rites, que ceux-ci le laissent dans un certain état d'étonnement et de terreur. Tout un monde de prêtres et de serviteurs vit autour de la basilique funèbre de l'Osiris Antinoüs : « On y rencontrait, à

côté du clergé séculier, toute une pléiade de pastophores et de stolistes, de préposés et de préposées aux fleurs, aux essences, aux baumes, à l'encens, à la myrrhe, aux purifications, aux pains, aux gâteaux, aux fruits, aux vêtements, aux fards, aux collyres, aux coiffures, aux parures de bijoux sacrés et d'amulettes magiques, toute l'administration du trésor des greniers qui fournissaient les céréales ; des étables, d'où sortaient les bêtes du sacrifice ; les conservateurs de vases sacrés, des bannières, des châsses, des bari, des reliquaires, des images miraculeuses qui étaient innombrables, des livres saints. Toute une bourgade entière formant colonie isolée, à laquelle il fallait encore ajouter celle du quartier des ensevelisseurs ».

A côté de ce personnel spécialisé, on trouve des mystes ou initiées, courtisanes dans la vie ordinaire — mot auquel, dans l'antiquité, ne s'attachait pas le sens péjoratif que nous lui attribuons — qui avaient leur rôle dans les cérémonies. Chanteuses, joueuses de flûtes, somptueusement vêtues elles faisaient partie de certains collèges, où elles étaient reçues après initiation, d'où leur nom *de mystes.*

M. Gayet, dans son livre, met en scène quelques-unes de ces mystes aux noms évocateurs : Uraïonia, Thotesbent, Leukyoné (il y a au musée Guimet une très curieuse momie qui porte ce nom), Myrhilis la sorcière, etc... L'une d'elles, Thotesbent, a été chargée par le gouverneur Arien de corrompre Claude d'Antioche et il n'est pas d'artifices qu'elle n'emploie pour faire fléchir sa vertu.

Je ne décrirai pas les cérémonies païennes exposées au cours du livre avec un luxe de détails et une documentation parfaite, non que cela manque d'intérêt mais parce que la place m'est mesurée. C'est ainsi que M. Gayet évoque les mystères d'Eleusis « retraçant la course du défunt, à travers les mondes invisibles, pour reprendre possession de ses sens », curieux voyage tout symbolique dans l'au-delà, puis le drame de la Passion de l'Osiris-Antinoüs, mimé dans un théâtre de marionnettes d'ivoire, devant les mystes assemblées.

Parmi les personnages qu'a fait revivre M. Gayet, il en est de particulièrement intéressants. Ce sont ceux que l'on appelle « Les gens de la montagne ». Ermites païens autrefois, reclus et recluses du Sérapeum et de l'Iseum, disséminés dans les solitudes de la montagne, ils se sont convertis au christianisme, après les persécutions de Dioclétien.

Ils forment une population redoutée qui, à certains moments, afflue vers la grande ville pour troubler une cérémonie païenne ou arracher un des leurs aux tribunaux du gouverneur. Sur eux, des légendes se forment ; on les croit protégés par les anges et ils sont les héros de toutes sortes de prodiges. M. Gayet décrit ainsi ces solitaires : « De loin en loin, on voyait arriver, en pleine ville, un de ces solitaires, dont on racontait tout bas les exploits mirifiques. Leur renommée, propagée de bouche en bouche par les chrétiens du quartier des ensevelisseurs, tel Philas l'herboriste, ou Colluthus le batteur d'or, était connue de chacun. Chacun savait ainsi qu'ils ressuscitaient les morts dans leurs tombeaux de la montagne ; qu'ils leur faisaient raconter les tourments que leur avait valus l'erreur dans laquelle ils avaient vécu. Ceux qui les avaient visités rapportaient qu'ils demeuraient dans des solitudes peuplées de monstres démoniaques et de satans, et que, chaque jour, ils s'entretenaient avec les anges. Ils pouvaient se passer de sommeil et de nourriture. Certains restaient des semaines entières immobiles, les bras étendus en croix, sans faiblir, pleurant sur les péchés des méchants. La terre s'ouvrait lorsqu'ils la frappaient en invoquant le ciel, et engloutissait les coupables. Les images des dieux d'autrefois s'écroulaient lorsqu'ils jetaient sur elle l'anathème, et l'esprit qui les avait animées s'enfuyait, en proclamant la toute-puissance du nom de Jésus et la faveur où son serviteur était parvenu auprès de lui. Et la foudre tombait sur les sanctuaires profanes, consumant et la maison des faux dieux et les prêtres qui avaient été leurs ministres. Tout un monde fondait devant l'apôtre de la vraie foi

« Aussi, lorsque la silhouette fantastique de l'un de ces ermites se découpait soudain, au débouché des vallées, se dirigeant vers la ville, appuyé à son lourd bâton, gaîné de cuir, les gentils s'enfuyaient, craignant toujours quelque prodige, à son passage. S'il venait ainsi, c'est que l'écho des fêtes païennes était parvenu jusqu'à lui ; c'est qu'il allait jeter la malédiction et la désolation sur elles. Que pouvait-il craindre, alors qu'il allait ainsi à la mort ?

« L'aspect de cet ermite, au visage émacié, la peau comme tanée par le soleil, les yeux enfiévrés par les insomnies et les jeûnes, semblait aux derniers adeptes de l'Osiris-Antinoüs le support magique de quelque puissance surnaturelle ; l'un de ces dieux redoutables qui venaient, à la veille du grand mystère, conduire les esprits des ténèbres à l'assaut de l'Osiris, couché dans son lit funèbre, sous la garde des suivantes d'Isis ».

N'est-ce pas là une magistrale évocation de la vie antique, aux premiers temps de la civilisation chrétienne ? Ces solitaires d'ailleurs pouvaient se soustraire, facilement, au ressentiment des autorités romaines d'Antinoë. Ils habitaient, dans la banlieue de la ville, des retraites inaccessibles creusées dans le rocher et reliées entre elles par de mystérieux souterrains.

Quelques-uns d'entre eux étaient célèbres, notamment Paul d'Antinoë dont M. Gayet rapporte ainsi la légende : « Paul d'Antinoë avait acquis un renom extraordinaire. Nulle épreuve n'était trop dure ; il surpassait tous ses modèles en mortifications. Une première fois, il s'était attaché une pierre au cou, et était resté ainsi pendu, la tête en bas, durant quarante jours, jusqu'à ce que le sang lui coulât par la bouche et les narines, et qu'il eût rendu l'âme. Alors, racontaient les chrétiens du quartier des ensevelisseurs, le Seigneur lui rendit son âme. Aussitôt, il se jeta au Nil et, après être resté quarante jours sous l'eau, mourut une seconde fois ; le Seigneur le ressuscita de nouveau. Il s'enterra dans le sable, sans plus de succès ; le Seigneur lui restitua encore son âme. Il se précipita du haut des rochers et roula sur les silex qui lui déchirèrent le corps. Vaine tentative. Il mourut sur l'instant pour renaître aussitôt. Il remonta alors sur la falaise, et se jeta sur une pierre tranchante qui le coupa en deux, sans plus de résultat ; maintes fois encore, il recommença; mais le Seigneur lui rendit toujours son âme. Las enfin de cet office, Jésus lui apparut et lui dit : « C'est assez, ô mon ami Paul, de t'être fatigué ainsi ! » Mais comme le saint ne tint aucun compte de la recommandation, il avait renoncé à lui rendre son âme, et l'avait laissé enterrer auprès de l'un des solitaires les plus vénérés d'Antinoë. »

Tels sont ces solitaires qui, avec les humbles plébéiens du quartier des ensevelisseurs, seront les auxiliaires de Claude d'Antioche dans sa lutte contre les faux dieux.

M. Albert Gayet a évoqué aussi d'autres figures très étranges et certainement véridiques. C'est d'abord celle de la Pythie du temple de Sérapis, Sérapis, maître des secrets de l'abîme, seigneur des sphères psychiques, au pays des mânes. A côté de Sérapis, trône Anubis, le dieu à la tête de chacal, gardien de la région infernale, conducteur des défunts dans l'autre monde et leur introducteur auprès du tribunal d'Osiris. C'est à Anubis que la magie divinatoire a recours pour connaître les secrets du monde invisible et d'innombrables formules d'incantation l'invitent à les dévoiler. Quand un sacrilège est commis, on consulte l'oracle du Serapeum.

Autre étrange figure, celle de la magicienne Myrithis, prêtresse des esprits du mal, qui préside à des sacrifices sanglants, au cours desquels on invoque les puissances du Mystère et des Ténèbres. L'auteur nous initie à l'une de ces cérémonies cachées, en un récit saisissant dont on aura un aperçu par la citation suivante : « Sept fois, elle (Myrithis) a répété l'incantation ; mais l'enfant a dit : « Ah ! voici les dieux ! » Puis il s'est retiré, la laissant seule, et elle a formulé son désir, à voix basse. La conversation a été longue. Ce qu'elle a vu de l'enfer, ses yeux dilatés semblent l'ignorer. La pièce est obscure ; la flamme vacille, incertaine, dans la lanterne suspendue à la cheville de laurier, plantée dans un trou, à grand'peine creusé dans la roche. Les autres mèches se sont à demi éteintes ; dans le frémissement de lumière, les ombres qui se déplacent prennent des proportions géantes ; tout semble fantômes ; les images divines, les lampes, l'autel. Un rayon tombé sur la glace glauque du miroir y met, au cœur, un éclair singulier, qui va se réverbérer dans la coupe, où les figures d'Anubis et d'Hermès se réfléchissent, en un clignotement fantastique. »

Mais toutes ces intéressantes descriptions m'ont fait oublier l'histoire de Claude d'Antioche.

Claude d'Antioche ayant assisté à toutes ces cérémonies sacrilèges, a senti sa colère grandir et bientôt il perd toute prudence. Le moment semble venu de combattre à visage découvert, en faisant à Dieu le sacrifice de son existence. Par contre, la persécution romaine se fait plus âpre. Si, un jour, les gens de la montagne réussissent à arracher du prétoire l'un des leurs accusé de sacrilège, le lendemain le Jardin des Supplices, car il y a aussi à Antinoë un Jardin des Supplices, ruisselle du sang des victimes chrétiennes.

Chaque jour amène des conversions nouvelles au Christianisme, parmi les soldats et même parmi les prêtresses du culte d'Osiris. Claude devient peu à peu le chef des chrétiens révoltés. Il y a des rencontres sanglantes entre sectateurs des idoles et adeptes de la Foi Nouvelle. C'est toute l'histoire du christianisme naissant aux prises avec la vieille idolâtrie. Cette ultime partie du roman se poursuit sur un ton émouvant et tragique. Claude, emprisonné une première fois, puis emmené sur une galère hors d'Antinoë, s'échappe miraculeusement. Repris une seconde fois, il est entraîné par les soldats, au milieu de la foule accourue, dans une sorte d'apothéose funèbre : « Et il allait, le seigneur Claude, d'un pas ferme, l'allure martiale, tel qu'autrefois sur les champs de bataille, où il avait servi Dioclétien ; le port tellement autoritaire, qu'on eût dit qu'il commandait son escorte. La foule des lépreux, des aveugles, des sourds, des paralytiques, des infirmes, roulait sur ses pas. Des cris en montaient : « Fais-nous miséricorde, guéris-nous, fais-moi miséricorde, fais-moi voir ; fais-moi miséricorde, fais-moi entendre ; fais-moi miséricorde, fais-moi marcher ; fais-nous miséricorde, guéris nos plaies ; fais-nous miséricorde guéris-nous ; fais-nous miséricorde, à nous qui sommes malades. » Et lui les touchait de la main, les effleurait du pan de son manteau

disant : « Va-t-en, crois en Dieu et nourris-toi du travail de tes mains ! » Et les paralytiques se levaient et marchaient ; les sourds entendaient ; les aveugles voyaient la lumière ; les lépreux sentaient leurs ulcères se fermer. Des gens tombaient, roulaient piétinés ; des mères, à genoux, attendaient au passage, élevant leurs enfants ; des parents se pressaient essoufflés, portant l'un des leurs, pour qu'avant de s'embarquer, le saint homme pût lui imposer les mains ou seulement dire à l'esprit impur qui était en lui de s'en retourner au royaume des Ténèbres. Des païens étaient là, nombreux, qui, à la vue de ces miracles, abjuraient subitement l'erreur, clamant la formule consacrée : « Nous sommes chrétiens, en vérité ! »

R. FARAL.

LES TALISMANS

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro le Livre d'Or de la gemme « Astel », la pierre Porte-Bonheur qui fait, en ce moment, beaucoup parler d'elle et dont les propriétés mystérieuses viennent d'être reconnues officiellement par la science. Ceux qui ne trouveraient pas le Livre d'Or peuvent le réclamer à M. Siméon Biennier, 15, rue des Gras, à Clermont-Ferrand.

Les Echos du Merveilleux

Pluie mystérieuse de pierres sur un toit

On écrit de Ruoms au *Petit Marseillais* :

Le plus vif émoi règne au quartier de la Grand'Terre, où la maison Charrière est le théâtre de mystérieux faits qui constituent l'objet de toutes les conversations et que l'imagination populaire qualifie malicieusement d'histoire de revenants.

Depuis jeudi, en effet, chaque soir, un peu après la tombée de la nuit, des pierres tombent avec fracas sur la toiture de la maison Charrière, qui a même été percée. On a fouillé la maison minutieusement ; les voisins, armés, ont fait le guet tout autour ; on a prévenu la gendarmerie qui s'est transportée sur les lieux et a passé à plusieurs reprises une partie de la nuit, exerçant une active surveillance.

Malgré tout, le vacarme n'en a pas moins continué, sans qu'on ait pu le faire cesser ni découvrir les auteurs de cette plaisanterie.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort du Dr Le Menant des Chesnays qui fut un fidèle lecteur de l'*Echo du Merveilleux* à ses débuts et un ami de notre regretté directeur Gaston Mery. Psychiste averti, il avait fondé la Société universelle d'études psychiques. Il semble que depuis quelque temps la mort se plaise à faucher dans nos rangs. Nous adressons à sa famille nos respectueuses condoléances.

Vendredi 13 mars 1914

Ce jour fut particulièrement néfaste pour la flottille qui à cette date quitta Saint-Jean de Terre-Neuve pour aller se livrer à la chasse aux phoques. Cette flottille était composée d'une vingtaine de vapeurs portant 4.000 hommes et se dirigeait vers l'Atlantique pour y découvrir les phoques habitant les banquises entrainées à la dérive vers le Sud. Un de ces navires fut brisé par les glaces et l'équipage périt, en partie noyé, en partie gelé sur les glaces où il s'était réfugié.

Memento bibliographique

Hamon (*Auguste*). — Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie, in-16 (G. Beauchesne)..... 4 »

Lafond (*Paul*). — Lourdes, terre de miracles, 200 grav., in-4°. A paraître le 10 juillet (Foucher, à la Rochelle)........................ 20 »

Allier (*R.*). — Une société secrète au XVIIe siècle. La Compagnie du Très Saint Sacrement de l'autel à Toulouse, in-8° (E. Champion)....... 3 »

Filiâtre (*Jean*). — Hypnotisme et magnétisme, somnambulisme, suggestion et télépathie, influence moderne, in-8° (H. Le Soudier) ..... 4 »

Dr Cabanès. — Légendes et curiosités de l'histoire, 3e série, in-18° (A. Michel) ....

Daanson (*Edouard*). — Mythes et légendes, étude sur l'origine et l'évolution des croyances religieuses par la comparaison des textes originaux, in-8° (Rivière et Cie)................. 15 »

Festugière (*Dom M.*). — Qu'est-ce que la liturgie ? Sa définition, ses fins, sa mission. Un chapitre de théologie et de sociologie surnaturelle, in-12 (J. Gabalda)........................ 1 25

Kenilworth (*Walter Winston*). — Le contrôle psychique par la connaissance de soi-même, in-8° (H. Le Soudier)........................ 7 50

Lagrange (*Le P. M. J.*). — Saint Justin, philosophe, martyr, in-12° (J. Gabalda)........... 2 »

A.-L. Caillet. — La doctrine de l'unité, son exposé, ses écoles, ses adeptes, in-18° (F. Durban)..................................... 2 50

Paul Flambart. — La portée de l'astrologie scientifique, in-8° (H. Durville).............. 1 50